

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAÛNE  
ARRONDISSEMENT DE LURE



VILLE DE  
CHAMPAGNEY  
(Haute-Saône)

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CHAMPAGNEY

Séance du 30 septembre 2024

**Nombre de membres en exercice : 26**  
**Date de la convocation : 23 septembre 2024**  
**Date d'affichage : 08 octobre 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, et le trente septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Marie-Claire FAIVRE, Maire

**Etaient présents** : Mmes et MM. M. JACOBBERGER – B. PY – T. SEGUIN – G. BRIOT adjoints – F. LUPFER – C. HOTTINGER – R. KIFFER – Y. TESTON – S. TETOT – P. PARISOT – D. RANOUX – C. LAMBOLEY – V. TRARI-MEDJAOUI – S. LAMBERT – B. GRANDJEAN – O. HOUILLOIN – M. FAIVRE – A. IPPONICH – M. HEQUET

**Pouvoirs** : G. SALVI donne pouvoir à G. BRIOT – M. BONNET donne pouvoir à M.C. FAIVRE

**Excusé** : S. COLLILIEUX

**Absents** : C. AMAROT-HOUSSARD – T. SCHLUMBERGER – P.E. PHEULPIN

Philippe PARISOT a été désigné secrétaire de séance

DCM 2024/09/81

### Subvention Africa Raid

Madame la Maire fait part de la demande de subvention de FILONI Maréva pour sa participation à l'AFRICA RAID.

Il est donc demandé au conseil de statuer sur cette demande.

Concernant l'attribution de cette subvention, le conseil municipal avec 10 VOIX CONTRE (Mesdames HEQUET, TRARI MEDJAOUI, TETOT, LUPFER, HOTTINGER et Messieurs SEGUIN, LAMBOLEY, KIFFER, RANOUX, LAMBERT), 4 ABSTENTIONS (Mesdames PY, BRIOT, GRANDJEAN et Monsieur TESTON) et 8 POUR :

- Rejette la demande de subvention sus-visée.
  
- Fait et délibéré, les an, mois et jour que dessus.
- Ont signé au registre les membres présents.

Le Maire,  
Marie-Claire FAIVRE

